

Éditorial



FRANÇOIS BAROIN
président de l'AMF

Climat : les maires en première ligne

Dans le cadre des politiques publiques que nous mettons en œuvre régulièrement, certaines nécessitent une intégration au cœur même de chacune de nos décisions et actions. Elles ne peuvent uniquement reposer sur un appareil législatif ou réglementaire. Elles requièrent, au contraire, souplesse, capacité à agir et innovation. C'est le cas de la préservation du climat qui est un enjeu majeur pour l'avenir de nos territoires et des générations futures. Alors que les politiques étatiques et les négociations sur le climat peinent à lancer la transition énergétique, les communes et les intercommunalités agissent depuis plus de vingt ans en menant des politiques d'environnement et de développement durable efficaces et adaptées à la réalité du terrain. Aujourd'hui, elles sont, par exemple, les premiers financeurs de la préservation de la biodiversité et du paysage.

L'engagement des élus pour la préservation de l'environnement est intrinsèque à leur mission d'intérêt général. C'est du maire et de son équipe que les habitants attendent des explications et des solutions concrètes adaptées à la réalité du terrain ! Grâce aux politiques qu'elles mènent, les collectivités locales démontrent que la transition énergétique et climatique est à notre portée. Elles peuvent également, en replaçant ces perspectives dans le quotidien des citoyens, par des politiques

***L'engagement
des élus pour
la préservation
de l'environnement
est intrinsèque
à leur mission
d'intérêt général.***

d'énergie, de transport, d'urbanisme et de logement, réussir la sensibilisation et la mobilisation de chacun, essentielle pour faire aboutir les négociations internationales sur le climat.

Nous devons saisir l'occasion de la tenue, en décembre prochain, à Paris, de la 21^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21), pour renforcer nos actions, les faire connaître et contribuer à la sensibilisation du plus grand nombre. C'est ce message que l'AMF a, dès l'an dernier, porté lors de son 97^e Congrès dans le cadre d'un débat sur l'environnement et le climat intitulé « Défis globaux, réponses locales ». C'est également ce message que l'AMF souhaite faire passer à travers l'opération « un arbre pour le climat », que nous portons conjointement avec la Ligue pour la protection des oiseaux, la Fondation Yves Rocher et l'appui des Éco-Maires et de Cité Verte. L'arbre que chaque commune de France sera invitée à planter est le symbole et le témoin de l'engagement profondément ancré dans chacune de nos collectivités pour la lutte contre le dérèglement climatique.

À quelques jours de l'ouverture de la COP 21, l'AMF ne manquera pas de réaffirmer, dans le cadre de son 98^e Congrès et à l'occasion d'un grand débat, le rôle essentiel de nos communes et intercommunalités pour agir concrètement !